

Le Mistral

Le bulletin de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata
Numéro 190 — 27 septembre 2021



Bonjour chères citoyennes et chers citoyens

Avec cette pandémie qui est toujours présente, nous vous demandons d'être sur vos gardes pour ne pas retomber dans un confinement qui serait néfaste pour tous.

Les activités scolaires ont recommencé avec plus de 70 étudiants qui fréquentent notre école. Les professeurs, les éducateurs, les administrateurs et les transporteurs s'assurent que les règles sanitaires soient respectées pour le bien-être de nos étudiants et leurs familles.

Comme vous avez dû remarquer, plusieurs réparations ont été effectuées sur nos routes ou seront effectuées dans les prochaines semaines. À la conclusion des travaux sur l'autoroute 85, le Ministère des Transports ré-asphaltera la rue Principale d'un bout à l'autre tout en élargissant la rue pour permettre aux vélos de circuler dans le village.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à ouvrir un service de garde dans le milieu. Ces personnes pourront bénéficier d'aide financière de la part de la MRC, de la SADC et de la Municipalité.

En ce qui concerne notre église, un carnet de santé sera entrepris dans les prochaines semaines. Cela nous aidera dans le processus décisionnel et sur les questions entourant le regroupement d'activités communautaires.

La sauvegarde de notre épicerie est très importante, continuons à encourager l'achat local. Sachez que les propriétaires de l'épicerie ont mis celle-ci en vente dans le but de trouver de nouveaux administrateurs et non pour la fermer.

Finalement, la Municipalité de Saint-Honoré demeure la municipalité qui détient le plus bas taux de taxation du KRTB, soit 82 cents du 100 dollars d'évaluation et 7 cents à l'ensemble pour le réseau d'égout. Le taux d'endettement est très minime et l'ensemble des dettes actuelles sera remboursé au complet d'ici 4 ans. Les revenus éoliens sont un atout nous permettant d'investir le développement de notre municipalité.

Merci à celles et ceux qui ont contribué et ont participé à la réussite de nos projets.

Sincèrement vôtre, Richard F. Dubé



Crédit photo: Hélène Morin et Michel Michaud

INFORMATIONS IMPORTANTES ET UTILES AUX ÉLECTEURS ET CANDIDATS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Les mises en candidature se feront du vendredi 17 septembre au vendredi 1er octobre aux postes de conseillers de 1 à 6 et au poste de maire. Pour ceux et celles intéressées à déposer leur candidature, une trousse contenant l'information et les formulaires appropriés est disponible auprès du président d'élection. Les déclarations de candidature peuvent être reçues au bureau du président d'élection, Michael Marmen, au 99 rue Principale :

- ◆ De 9 h à 12 et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9 h à 12 h, exceptionnellement le **vendredi 1er octobre** le bureau sera ouvert de façon continue de 9h à 16 h 30.
- ◆ Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote (99, rue Principale — Édifice municipal) **entre, 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes:**

- ◆ **Vote par anticipation:** Dimanche 31 octobre;
- ◆ **Jour de vote au bureau du président:** Lundi 1er novembre;
- ◆ **Jour du scrutin:** Dimanche 7 novembre.



Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance—COVID 19)

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré (e) comme porteur (teuse) de la maladie;
 - Présentez des symptômes de COVID-19;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection, Michael Marmen au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit (e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection **au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.**

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

INFORMATIONS IMPORTANTES ET UTILES AUX ÉLECTEURS ET CANDIDATS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

POUR VOTER, VOUS DEVEZ RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES:

- Être sur la liste électorale:
- Avoir 18 ans et plus
- Avoir la citoyenneté Canadienne au 1er septembre
- Ne pas être sous curatelle (Une personne est sous curatelle si un tribunal l'a reconnue inapte, de façon totale et permanente, à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens au 1er septembre;
- Avoir votre domicile dans la municipalité. Habiter au Québec depuis six mois au 1er septembre
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois au 1er septembre.



ÊTES-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale municipale. Nous allons vous envoyer un avis public d'élection, vérifiez maintenant, car le jour de l'élection, vous ne pourrez plus vous inscrire, ni faire de changement d'adresse.

Pour vous inscrire ou modifier votre inscription. Il y aura un comité de révision aux dates suivantes:

- Lundi 18 octobre: de 14 h à 17 h 30 et de 19 h à 22 h
- Mardi 19 octobre: de 10 h à 13 h

Un parent, une conjointe, un conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut faire cette démarche à votre place. Si vous avez des questions communiquez avec Michael Marmen, président d'élection au 418-497-2588, poste 2.

Pour vous inscrire ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez présenter deux documents qui contiennent:

- Votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.)
- Votre nom et l'adresse de votre domicile actuel (permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité).

POUR VOTER: Vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants:

- Carte d'assurance maladie du Québec;
- Permis de conduire du Québec;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d'Indien;
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Les mesures sanitaires en vigueur au moment des élections seront respectées dans tous les bureaux de vote (port du masque ou du couvre-visage, distanciation physique, désinfection des mains). Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote.

Vous pourrez aussi utiliser votre propre crayon de plomb ou votre stylo noir ou bleu.

BESOIN D'ASSISTANCE POUR VOTER ?

Le personnel; de bureau de vote est là pour vous aider.

- Vous pouvez demander de l'aide pour marquer votre bulletin de vote.
- Si vous avez un handicap visuel, vous pouvez demander le gabarit qui vous aidera à voter par vous-même.
- Si vous êtes une personne sourde ou malentendante, une ou un interprète peut vous accompagner.



COMMENT PROTÉGER VOTRE ADO CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE OU TOUT AUTRE ABUS SUR INTERNET

Internet et les nouvelles technologies occupent désormais une grande place dans la vie des ados. En dépit de tous les avantages qui les accompagnent (relations sociales, éducation, divertissement, etc.), ces technologies comportent aussi des risques qui rendent les ados plus vulnérables à l'exploitation surtout sexuelle. L'impression d'anonymat et d'intimité que les jeunes ressentent sur internet peut aussi les amener à communiquer des renseignements personnels et s'exposer par le fait même à la manipulation.

Comme parent, vous pouvez prendre des mesures pour réduire les risques que votre ado se fasse exploiter sur internet.

Vous pouvez lui poser des questions d'ordre général :

- Avec qui fais-tu du vidéobavardage sur internet?
- Qui sont tes amis sur les réseaux sociaux et comment as-tu fait leur connaissance?
- Est-ce qu'on t'a déjà fait des demandes qui t'ont rendu mal à l'aise?
- As-tu activé des paramètres de confidentialité ou d'autres contrôles sur tes comptes?



Vous devez parler avec votre ado et pour être efficace, vous devez approfondir vos connaissances sur le net pour être en mesure de poser les bonnes questions et de comprendre la réponse. Il est également très important de fixer des limites saines par exemple en limitant les heures d'utilisation, en installant des contrôles parentaux, etc. Il est important de surveiller les indices que pourrait laisser paraître votre ado s'il est victime. Voici quelques exemples :

- Votre ado vous paraît plus renfermé, triste, inquiet, sur la défensive, en colère ou cachottier. Il ne respecte plus les restrictions de la fréquence et de la durée de ses visites sur internet.
- Il se désintéresse d'activités qu'il a l'habitude d'aimer, trouble de sommeil ou tous autres indices que vous n'avez jamais perçus chez votre ado.

Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il a des problèmes, mais vous devez avoir un dialogue renforcé pour trouver les causes de ces changements.

La loi (au terme du Code criminel) protège les enfants contre les abus sur le net. L'article du Code criminel stipule : Se rend coupable de cette infraction criminelle appelée « leurre par internet » par un moyen de télécommunication, communique avec une personne qu'il sait ou qu'il croit âgée de moins de 18 ans dans le but de faciliter la perpétration d'une infraction sexuelle contre cet enfant ou d'enlever cet enfant ». Les cas de leurre par internet doivent être signalés immédiatement à la police.

Une communication par voie électronique entre un adulte et un enfant pourrait être illégale si elle revêt un caractère sexuel ou pourrait donner cette impression.

Il est crucial de rappeler à votre ado qu'il ne sera JAMAIS trop tard pour chercher de l'aide auprès de vous, d'un autre adulte de confiance ou auprès du policier intervenant en milieu scolaire.

En terminant, je vous conseille d'aller visiter le site du centre canadien de la protection de l'enfance. Vous y trouverez des outils pour vous et également pour votre ado.

Dave Ouellet, sergent

Coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sureté du Québec
Bureau 418-862-6303, poste 209
www.sq.gouv.qc.ca

AVIS AUX CONTRIBUABLES—TAXES FONCIÈRES—3E VERSEMENT



La Municipalité tient à rappeler que mardi le 12 octobre est la date limite pour payer le troisième et dernier versement de taxes 2021.

Depuis quelques années, la MRC de Témiscouata procède à la vente pour taxes des propriétés lorsque les taxes de l'année précédente ne sont pas payées.

Si vous recevez une lettre en novembre vous avisant que votre propriété sera vendue pour défaut de paiement de taxes foncières, nous vous suggérons de prendre rapidement entente. Depuis plusieurs années nous sommes tolérants à cet égard, mais dorénavant les dossiers des contribuables dont l'entente n'aura pas été respectée seront immédiatement envoyés à la MRC.

Une procédure d'entente par versements a été mise sur pied, le montant doit être suffisant pour que le capital soit payé avant les taxes de l'année suivante.

Nous vous invitons à contacter Josée Chouinard au 418-497-2588, poste 1, le plus tôt possible afin de prendre entente et de planifier le paiement des montants en souffrance.

**PERMIS D'ACCÈS À UNE PROPRIÉTÉ PONCEAU MILIEU RURAL
Règlement no 180**



Il est obligatoire de se procurer un permis pour un accès à une propriété en milieu rural. Un officier municipal se rendra sur les lieux pour vérifier la conformité. Le coût du permis est gratuit. Les types de tuyaux suivants sont permis: Béton, Métal et polyéthylène.

Pour information: Jonathan Bérubé au 418-497-2588, poste 8

DEMANDE D'INSCRIPTION PAR UN PROPRIÉTAIRE UNIQUE D'UN IMMEUBLE OU PAR UN OCCUPANT UNIQUE D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

Pour les non-domiciliés, vous devez faire parvenir le formulaire qui vous a été envoyé avec le compte de taxes en février 2021. Vous avez jusqu'au vendredi 2 octobre (avant le dépôt de la liste électorale), sinon après cette date, il faudra venir à la commission de révision. Il faut Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois au 1er septembre.



Le formulaire est disponible sur le site internet de la Municipalité: www.sainthonoredetemiscouata.ca/élection, sous l'onglet demande d'inscription liste électorale.

Il en va de même pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise, le formulaire est également disponible sur le site internet.

RÉSULTATS DES CONCOURS

Maisons Fleuries, boîtes à fleurs/jardinières et amélioration

Suite à l'annonce, nous avons reçu 30 inscriptions au concours Maisons fleuries, 21 inscriptions au concours jardins potager et 15 au concours jardinières/boîtes à fleurs. Nous avons reçu 1 suggestion pour la catégorie Amélioration. Les inscriptions ont été transcrites sur des coupons à tirer lors de l'évènement St-Ho en fête ! Les bons d'achat offerts sont échangeables au Serre de la Save de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

«Maisons fleuries» Gagnants d'un Bon d'achat pour un arbre fruitier ou décoratif valeur de 40 \$ chacun.

GAGNANTS	ADRESSE
1er : Yolande Madgin	68, rue Principale
2e: Vicky Tremblay	33, rue Caron
3e: Gilles Perreault	230, rue Principale
4e: Aline Bourgoin	5, rue de la Gare

Boîtes à fleurs et jardinières»

Gagnants d'une jardinière d'une valeur de 20 \$ chacune

GAGNANTS	ADRESSE
1er : Lucie Dumont	155, rue Principale
2e: Manon D'Amours	47, rue Principale

«Jardins potagers»

Gagnants d'un bon d'achat sur plants de légumes d'une valeur de 20 \$.



GAGNANTS	ADRESSE
1er : Jacqueline St-Pierre	89, rue Principale
2e: Marie-Paule Bourgoin	5, rue Landry

«Amélioration» Gagnant d'un bon achat pour un arbre fruitier ou décoratif d'une valeur de 60 \$.

GAGNANTS	ADRESSE
1er : Hélène Morin et Michel Michaud	78, rue Principale

La Municipalité félicite tous les gagnants, particulièrement ceux qui ont amélioré leur terrain.





SERVICE DES LOISIRS de Saint-Honoré-de-Témiscouata

Bonjour à vous, citoyens et citoyennes de Saint-Honoré-de-Témiscouata. L'automne est déjà à nos portes et de nombreux défis seront à relever dans les prochains mois, entre autres une planification stratégique est amorcée dans le but de prioriser certains projets de loisirs pour la prochaine année.

CAMP DE JOUR

Dans un premier temps, j'aimerais revenir sur ma première expérience de Camp de jour dans votre municipalité. Malgré le fait que nous avons dû mettre les bouchées doubles pour arriver à démarrer dans les délais et que je ne connaissais pas du tout mon équipe, je dois dire que je suis vraiment fière du résultat. Nos animatrices, Myriam Drapeau, Sophie Brousseau, Rose Lemelin et Koraly Rioux, ont effectué un travail remarquable tout l'été. Elles ont animé les enfants de main de maître en leur transmettant leur passion. Ces derniers auront une panoplie de souvenirs gravés dans leur mémoire et ils vous en sont très reconnaissants.



St-Ho en Fête



Côté bilan de notre 1^{ère} Édition de St-Ho en Fête, je suis maintenant en mesure de vous confirmer que ce fut un succès. De nombreux citoyens sont venus, de vive voix, me dire à quel point ça leur faisait du bien de se voir et de discuter ensemble. Pour ma part, l'objectif a été atteint! Le but de cette fête de village était exactement ça, permettre aux gens de se retrouver et de mettre à jour leur « jasage ». J'en profite aussi pour remercier nos précieux collaborateurs comme L'Association Sportive, le comité de la CADL, les employés de la municipalité, Nicholas Dubé et son auto de course ainsi que Ti-Cœur et sa carriole. Il ne faut surtout pas passer sous silence l'implication de nombreux bénévoles afin d'assurer un bon déroulement de la fête. Je vous remercie tous sincèrement; sans vous, cette fête n'aurait pas pu avoir lieu. MERCI

TOURNÉE DES ORGANISMES

Il y a quelques semaines, Michael Marmen (Dg) et moi, avons débuté notre tournée des organismes afin de vous rencontrer et de vous expliquer mon rôle et dans quelle mesure je peux vous offrir un soutien. De plus, nous avons mis sur pied un outil (*Politique de soutien aux organismes et aux événements*) qui devra être utilisé dans le cas où vous auriez des demandes ou besoins spécifiques à demander à la municipalité. Cet outil est sous la forme d'un formulaire à remplir par votre conseil d'administration et ensuite il doit être retourné à la municipalité, idéalement avant la fin novembre.

CONTRAT DE LOCATION ET GRILLE TARIFAIRE

Dans le but de mettre en place une structure uniforme et équitable pour tous les citoyens et organismes de Saint-Honoré, nous avons créé un contrat de location pour les salles, le matériel et les espaces extérieurs qui sont susceptibles d'être loués. De plus, nous avons également élaboré une grille des tarifs pour toutes ces situations de location afin que vous puissiez être informés des possibilités qui s'offrent à vous. Ces deux outils seront disponibles pour consultation sur le site web et la page Facebook de la Municipalité.

EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT (PATINOIRE)



Afin de pouvoir maintenir l'ouverture du local des loisirs permettant aux gens de venir mettre leurs patins au chaud à l'intérieur et avoir accès à des salles de bain, il faut absolument trouver une personne qui acceptera de travailler les jeudis et vendredis soir, le samedi p.m. et soir et le dimanche après-midi. Nous prévoyons ouvrir la patinoire en décembre et habituellement, en mars c'est pas mal terminé. L'offre d'emploi détaillée sera affichée sur la page Facebook de la Municipalité et de L'Association Sportive de St-Honoré ainsi que dans le Mistral. S'adresse aux personnes retraitées et aux étudiants également.

FÊTE D'HALLOWEEN 2021



L'Association Sportive et moi, travaillons présentement à monter une activité qui se tiendra, vendredi le 29 octobre, à l'occasion de la Fête d'Halloween. Nous attendons un peu avant de dévoiler la programmation étant donné que les normes sanitaires de la Santé publique peuvent encore être modifiées. Vous recevrez les détails de cette activité via un publipostage dans la semaine de l'Action de Grâce.

Mélanie Hébert

Coordonnatrice des loisirs — Courriel : loisirs@sainthonoredetemiscouata.ca

Bureau : 418-497-2588, poste 4614 ou Cellulaire : 819-740-8252.



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata pour les années 2022-2023-2024 a été déposé au bureau du soussigné au 99 rue Principale à Saint-Honoré-de-Témiscouata, le 26 août 2021 ;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, lesdits rôles ;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2022 ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata à l'attention du directeur général/secrétaire-trésorier, au **99, rue Principale à Saint-Honoré, G0L 3K0**.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Honoré-de-Témiscouata, ce vingt-septième jour d'août de l'an deux mille vingt et un.

Michael Marmen, directeur général

PHOTOS RECHERCHÉES

Tu as des photos de paysages de notre belle municipalité et tu aimerais les partager ?

Nous cherchons des photos à utiliser sur nos différentes plates formes: Facebook, site internet, le Journal le Mistral.

Vous pouvez nous les faire parvenir à: admin@sainthonoredetemiscouata.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration !



CHOSSES À VENDRE — MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ

Fournaise au propane 1996

60 000 BTU

Air chaud

Tondeuse à gazon honda usagée



Faites votre offre sous enveloppe cachetée au 99, rue Principale.

Pour informations: 418-497-2588, poste 8

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES



L'entrepreneur pour la vidange des fosses septiques sera dans la municipalité au alentour du 27 septembre. Vous êtes censé avoir reçu une lettre de la part de la RIDT vous indiquant que votre fosse sera vidangée.

Concernant les poubelles, si les couvercles ne sont pas dégagés ou que l'accès n'est pas possible, soyez avisé qu'il y aura un délai pour le deuxième passage. Des périodes spécifiques sont prévues pour cette seconde tournée afin de repasser aux adresses concernées, sans frais supplémentaires. La RIDT contacte auparavant les propriétaires visés pour s'assurer que l'accès est libre et dégagé pour cette seconde visite. Si la RIDT n'est pas en mesure de rejoindre les occupants d'une adresse visée, le camion à vidange ne repassera pas pour une deuxième visite. Si les couvercles ne sont toujours pas accessibles lors du second passage et que le propriétaire souhaite une vidange quand même, elle sera traitée comme une urgence.

TROP SOUVENT....

Depuis longtemps, nous passons des messages dans notre journal et sur notre page Facebook comme quoi les conteneurs sont là pour dépanner. Que ce soit le conteneur au garage municipal ou celui à l'édifice municipal il est interdit et de mauvaise foi de les remplir tel qu'illustré sur la photo.



L'entrepreneur nous répète sans cesse que si la pratique continue, il cessera de ramasser les conteneurs. La Municipalité sera alors dans l'obligation d'arrêter le service. Aucun matériau de construction ne doit être jeté dans ses conteneurs. Les écocentres sont **OUVERTS** toute l'année (avec des horaires variés) et **SANS FRAIS** pour les résidents au Témiscouata.

Servez-vous du service gratuit des écocentres pour y jeter vos vieux réfrigérants, pneus, matériaux de construction divers et résidus domestiques dangereux. Respectez l'environnement et nos services.

Vous pouvez trouver les informations requises derrière votre aide-mémoire 2021-2022.

Merci de votre collaboration !

Vente sur tables Ferme Després

26, rue Principale
Saint-Honoré-de-Témiscouata
418-497-3731



**LUNDI 11 octobre 2021 à 9 h suivi
d'un enca à 13 h**

ENCANTEUR: Alain Thériault, professionnel au 418-862-2376
ACTIVITÉS PENDANT LA JOURNÉE: Pêche pour les jeunes

2 prix de présences

Venez en grand nombre pour vendre vos objets et magasiner à bon prix

Pour location de tables: Adélar ou Charlotte: 418-497-3731

Cantine sur place

**Bienvenue à tous !
On vous attend en grand nombre !**

DES POMMETTES À DONNER

Comme vous le savez, la Municipalité a planté des pommiers décoratifs sur des terrains publics il y a quelques années (édifice, citerne, école). Certains d'entre eux produisent d'excellentes pommettes pour la gelée. La population est invitée à venir en cueillir.



Voici d'ailleurs une excellente recette de gelée simple à réaliser :

- ◇ 1 quantité de pommettes
- ◇ De l'eau pour couvrir les pommettes
- ◇ Sucre, même quantité que le liquide
- ◇ Coton à fromage ou linge propre



Mettre les pommettes lavées dans un grand chaudron et couvrir d'eau. Ne pas peler ni enlever les cœurs, c'est ce qui donne la pectine. Mijoter 30 à 45 minutes. Après 15 minutes, écraser un peu les pommes avec un pilon.

Égoutter dans un coton, sans presser le sac, car la gelée en sera troublée. Mesurer la quantité de liquide, mettre la même quantité de sucre. Laisser mijoter 20 minutes ou jusqu'à ce qu'une goutte se fige dans une assiette froide. Verser très chaud dans des pots stérilisés bouillants. À 105 C ou 120 F, la gelée est parfaite.

Dégustez sur vos rôties le matin, sur un gâteau au chocolat ou comme vous le voulez.

Messages de votre service incendie

Caserne 33 et 38

Le service incendie est à la recherche de candidats ou candidates pour combler des postes de pompiers ou pompières à temps partiel au sein de son service incendie.



Les candidats ou candidates trouveront satisfaction à faire partie d'une équipe dynamique, tout en offrant un service professionnel à la communauté.



Profil recherché

- Avoir la formation de pompier 1 ou s'engager à la compléter
- Être en bonne santé;
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Posséder la classe 4A pour la conduite de véhicules d'urgence ou s'engager à l'obtenir;
- Demeurer dans un rayon de 10 minutes des casernes (Saint-Honoré ou Saint-Pierre-de-Lamy);
- Avoir une bonne capacité de travailler en équipe
- Avoir un bon sens des responsabilités

Toutes les formations sont payées par la Municipalité et rémunérées (au salaire minimum), ainsi que les frais de déplacements et les repas.

Dépôt des candidatures: Jonathan Bérubé, directeur incendie
418-863-7809 - jberube@sainthonoredetemiscouata.ca

L'HONORABLE

FLEUR EMBLÈME DE SAINT-HONORÉ

Dernière chance cette année pour ceux et celles qui désirent se procurer un ou des échantillons de notre fleur emblématique l'Honorable. Faites vite, il ne reste que 20 pots.

Pour les personnes qui aimeraient s'en procurer, elles peuvent le faire auprès de Monsieur Antonio Morin à Saint-Hubert. Cette fleur est vendue seulement aux résidents de Saint-Honoré.

Pour information ou pour réserver votre fleur au coût de 15 \$:

Josée Chouinard au 418-497-2588, poste 1.



Vous aimez bouger ? Vous aimez fréquenter les personnes âgées ?

Vous avez le goût de relever un défi ?

Devenez animateur ou animatrice Viactive à la Villa St-Honoré.

Viactive est un programme d'exercices physiques adaptés pour les personnes âgées.

- ◇ Vous recevrez une formation par une personne kinésiologue du CISSS du Bas-St-Laurent;
- ◇ Vous serez accompagné lors de votre première animation;
- ◇ Vous recevrez du matériel gratuit pour vous aider dans vos animations;
- ◇ À chaque année, vous aurez l'occasion d'apprendre de nouvelles routines et de rencontrer les autres personnes qui font de l'animation au Témiscouata;

Invitez une autre personne à suivre la formation. Vous serez alors une équipe d'animation. Vous pourrez ainsi vous absenter une semaine sans que les résidents soient privés d'une activité.



Pour plus d'information, contactez Jean-Philippe Morin, kinésiologue au CISSS Bas-St-Laurent.

Téléphone : 418-853-2572 poste 13281 ou

Courriel : jean-philippe.morin.cisssbsl@sss.gov.qc.ca

VITESSE DANS LES RUES DU VILLAGE

Nous avons reçu des plaintes au bureau municipal pour des excès de vitesse dans plusieurs rues de la municipalité.

Nous tenons à vous aviser que la situation fut portée à l'attention de notre policière marraine. Des patrouilleurs feront une surveillance plus accrue dans les secteurs concernés.

Nous vous demandons de respecter les limites mises en place. Nous souhaitons la sécurité de tous, surtout de nos petits qui se déplacent à pied pour se rendre à l'école.



À tous un bel automne !



Soyez visibles lors de vos marches !

Sortir marcher en soirée est une activité pouvant vous aider à vous détendre et à atteindre les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes recommandées chez les adultes. Avec l'arrivée de l'hiver et la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence:

COMME PIÉTON JE DOIS ASSURER MA SÉCURITÉ CAR JE SUIS VULNÉRABLE :

- Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.

COMME CONDUCTEUR, JE DOIS FAIRE PREUVE DE PRUDENCE À L'ÉGARD DES PIÉTONS :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 m ou 1,5 m, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piétons : je ralentis et je cède le passage.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RENDRE VOS DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES :

Des brassards réfléchissants seront disponibles gratuitement au bureau municipal. Nous invitons petits et grands à s'en procurer un pour s'assurer d'être visibles. Le brassard peut être installé sur le sac à dos de l'enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS:

- <https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/a-pied-soyez-visible.pdf>
- <https://saaq.gouv.qc.ca/secureite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi>

Cet automne, à pieds, soyez visibles !

À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**

<p>Soyez visible</p> <p>Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.</p> <p>Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.</p>	<p>Marchez sur le trottoir</p> <p>C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.</p>	<p>Traversez aux bons endroits</p> <p>Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.</p>
<p>Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.</p>		

Société de l'assurance automobile
Québec



Cercle de Fermières de Saint-Honoré-de-Témiscouata



Notre organisme peut enfin reprendre ses activités. Nous avons traversé trois vagues de COVID qui nous ont laissées toutes un peu ébranlées par ce que cela à impliqué (confinement, maladie, décès, etc).

Nous vous offrons des ateliers de tissage, de tricot, de crochet, de couture etc.

Nous vous invitons à venir partager vos talents et vos connaissances.

Nous vous offrons une possibilité de vous impliquer socialement, vous entraider et aussi briser l'isolement et rencontrer de nouvelles personnes.

Notre mission est l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal.



Nos rencontres se font tous les 2^{ème} mardi du mois à la salle Charles-Morin. Nous vous aviserons pour nos ateliers.

Soyez les bienvenues !

Réjeanne Lavoie, présidente

Terres à bois recherchées

Aménagement forestier Rioux est un jeune entrepreneur et producteur forestier en croissance et est à la recherche de propriétés forestières à vendre à Saint-Honoré-de-Témiscouata et dans les municipalités voisines. Je cherche plus particulièrement des érablières exploitées ou non ainsi que des lots boisés pour de la récolte de bois et de l'aménagement forestier.



Patrick Rioux, Technicien forestier,
418-866-8040

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier tous mes commanditaires et toutes les personnes qui m'encouragent de quelques façons que ce soit; grâce à vous tous et avec beaucoup d'efforts et de persévérance je peux pratiquer ce loisir.

Du fond du cœur, merci !

On se retrouve la saison prochaine !

Dubé Racing # 65

Nicholas Dubé



« On m'aide à avoir une vie après sa mort. »

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES EAUX VIVES

Rivière-du-Loup • Saint-Honoré • Dégelis • Témiscouata-sur-le-Lac
418 862-2751 | eauxvives.ca

GYM-CERVEAU

Les cours ont débuté depuis le jeudi 16 septembre:

- **Heure:** 9 h 30
- **Endroit:** 99, rue Principale (salle Charles-Morin)



Inscription sur place !

Pour information: Johanne Richard au 418-497-2662

VIE-ACTIVE

Possibilité de faire des exercices (debout ou sur une chaise), débutantes ou avancées).

Date de début à déterminer selon le nombre d'inscription.

Contactez-moi: Johanne Richard au 418-497-2662



Les amis sont des
crayons de couleur



qui illuminent les
journées grises

Services municipaux

Fonction	Nom personne	Téléphone
Maire	Richard F. Dubé	418-497-2588
Conseiller siège no 1 Conseillère siège no 2 Conseillère siège no 3 Conseiller siège no 4 Conseiller siège no 5 Conseiller siège no 6	Jimmy Plourde Carole Desbiens Laurette Lévesque Viateur Dubé Nicholas Dubé Hugo Tardif	418-497-2588
Directeur général	Michael Marmen	418-497-2588
Directrice générale adjointe	Josée Chouinard	418-497-2588
Adjointe administrative	Josée Després	418-497-2588
Coordonnatrice des services	Mélanie Hébert	418-497-2588
Directrice générale de la Cor-	Aurélia Jourdan	418-497-2588
Responsable de l'émission des permis	Yann Franc-Girard	418-899-6725 Poste 4422
Responsable de l'entretien des chemins en hiver et chef d'équipe en été	Jonathan Bérubé	418-497-2588 Poste 8 418-868-9537
Mécanicien-chauffeur	Yves Morin	418-497-2588
Directeur Service incendie	Jonathan Bérubé	418-497-2588
Bibliothèque municipale	Hélène Paradis Dominique Viel (administration)	418-497-2316 418-497-2696 418-497-2588
Policière marraine	Léna Isabelle	418-899-6757
Réservation	Josée Chouinard	418-497-2588
INFO SANTÉ		8-1-1
URGENCE		9-1-1

GARAGE ÉRIC DUPUIS

Il est déjà le temps de penser à vos pneus d'hiver: PRIX ABORDABLE

Également plusieurs marques de bottes à votre disposition.

Hésitez-pas à me contacter.

Éric Dupuis au 418-497-3634



HORAIRE D'OUVERTURE DU COMPTOIR POSTAL ET DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI AU JEUDI:

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



VENDREDI:

De 8 h 30 à 12 h



FERMÉ LES VENDREDIS EN APRÈS-MIDI

Dans des cas d'**exception**, il est possible de prendre rendez-vous pour obtenir des services plus tôt ou plus tard. Josée Chouinard au 418-497-2588, poste 1.

LEVÉE DU COURRIER: MIDI

Date de parution de votre bulletin municipal:

Le Mistral

20 février - 20 avril - 20 juin - 20 septembre
20 novembre- 23 décembre



Adresse: 99, rue Principale
Saint-Honoré-de-Témiscouata

Téléphone : 418 497-2588 - Poste 1

Télécopie: 418 497-1656

admin@sainthonoredetemiscouata.ca

www.sainthonoredetemiscouata.ca

Municipalité Saint Honoré de Témiscouata



Personnes responsables:

Josée Chouinard et Michael Marmen

Vos messages peuvent nous être apportés en tout temps,
date limite: le 15 du mois de la parution.

Dépôt légal—Bibliothèque nationale ISSN—1492-9163

LE JOUR DES ABRASIFS

JEUDI 21 OCTOBRE DE 7 H À 17 H

Le jour des abrasifs a été fixé au **jeudi 21 octobre 2021** de 7 h à 17 h. Ce sera le seul moment où il sera permis, pour les résidents de Saint-Honoré, de venir chercher des abrasifs (sable mélangé au sel) à l'aide d'une chaudière de 5 gallons ou moins (non fournie), deux chaudières maximum par personne.



Le prix est fixé à 5 \$ la chaudière, payé comptant à l'avance; une preuve de paiement devra être montrée au surveillant sur place.

Après cette date, il sera interdit de venir chercher des abrasifs au garage.

Merci de votre collaboration !

<p>Aménagement Forestier Rioux 28, rue de l'Église 418-866-8040 Patrick Rioux</p>	<p>Ferme Feber 192 rue Principale 418 497-2146</p>	<p>Multi-Concept 11, route Talbot 418-497-1641</p>
<p>Chenil Denise Dion 227, rue Principale 418 497-2875</p>	<p>Garage Remorquage S.G. S.S. Satisfaction 390, route 185 418 497-1640</p>	<p>Parc du Mont Citadelle 69, route du Mont-Citadelle 418 497-2011</p>
<p>Clinique Chiropratique 157, rue Principale 418 497-2361</p>	<p>Garage Éric Dupuis ENR. 51, rue Principale 418-497-3634</p>	<p>Marché St-Ho 125, rue Principale 418 497-2255 Cathy Bélanger et Régis Després</p>
<p>Coiffure Coup D'Éclat 28, rue de l'Église 418 910-0526 Stéphanie Caron</p>	<p>Garderie les Petits Amours 47, rue Principale 418 497-1540 Manon D'Amours</p>	<p>Mécanique FC3 Inc. 129, rue Principale 581-309-9816 Gilles, Michel et Jemmyson Caron</p>
<p>Coiffure Hélène Morin 78, rue Principale 418 910-0543</p>	<p>Garderie Sherly Patoine 19, rue de la Gare 418 497-1209</p>	<p>Réno-Construction S.D. INC. 59, rue de la Gare 418 497-2716 NO RBQ : 8232 1126- 42</p>
<p>Coop. Funéraire des Eaux Vives 88, rue Principale 418 497-1557 - 418 862-2751</p>	<p>Institut de beauté Mylènka Sophistyle coiffure 9, rue de l'Église 418 497-2754</p>	<p>Rénove-Action 219, rue Principale 418 497-1482 NO RBQ : 8006-4637-15</p>
<p>Cordonnerie du Témis 108, rue Principale 418 497-1666 Christian Patoine</p>	<p>IdéesDesign 27, rue Landry 418 943-3030 Maddie Pedneault</p>	<p>Scierie Mobile Claude Migneault 6A, rue de la Gare 418 497-2836</p>
<p>Déneigement Ti-Cœur 161, rue Principale 418-860-1918</p>	<p>Le Monde Enchanteur de Suzanne 36, rue Jocelyn 418 497-2389</p>	<p>Sylvain April Productions 123, rue Principale 418 497-1606</p>
<p>Énersco 16, rue de l'Église 418 497-2545 Pascal Ouellet et Valérie Dumont</p>	<p>Les Entreprises 3 Roy Inc. 18, rue de la Gare 418 497-2787 No RBQ : 2429 6204 75</p>	<p>Scierie Mobile Plourde & Fils 151, 10e rang 418-714-1436 418-497-3596</p>
<p>Excavation S.M. 177, route 291 418 868-7208 Stéphane Ouellet</p>	<p>Les Entreprises Bernard Beaulieu Érablière de la Grand'Côte 28, rue de la Gare 418 860-9202—418-860-6529</p>	<p>Trans Adapt 34, rue Principale 418-894-3206 Marie-Ève Bisson et Paul Normandeau</p>
<p>Ferme Des-Prés 26, rue Principale 418 497-3731 Vente de garage et grange</p>	<p>LOAC S.E.N.C 121, rue Principale 418 497-1606</p>	<p>Villa St-Honoré 4, rue de l'Église 418 497-2655</p>

